

Mesdames, Messieurs,

Afin de faciliter votre rentrée scolaire vous trouverez ci-dessous un récapitulatif de l’ensemble des procédures à effectuer :

**Inscription aux services périscolaires 2018-2019** : **A effectuer du 15 juillet au 24 aout 2018**

* **Votre inscription se fera par voie dématérialisée**. La fiche sanitaire ainsi que les différents règlements intérieurs sont en téléchargement sur le site internet de la commune (<http://www.coupvray.fr/> rubrique vos services => Enfance/jeunesse => accueil de loisirs) et sur le site de de l’accueil de loisirs (<https://alshcoupvray.wixsite.com/alshcoupvray> rubrique autre/téléchargements => « Dossier d’inscription aux services communaux ».
* La fiche sanitaire est à remplir directement sur votre ordinateur **puis à renvoyer par mail** à alsh@coupvray.fr . Remplir 1 dossier par enfant.
* L’inscription aux services se fera au moyen de votre portail famille : <http://www.coupvray.fr/> directement sur la page d’accueil ou rubrique vos services => Enfance/jeunesse => Vie scolaire => portail famille. Vous y trouverez également un guide d’utilisation afin de créer un compte.
* En cas de difficultés contactez Madame Bartoli au 01 64 63 43 05 ou vie.scolaire@coupvray.fr
* Les inscriptions aux services se feront **uniquemen**t par le biais du portail famille.

**Pour information**

* Le nouveau portail famille est désormais accessible sur tablette/smartphone et Mac
* Nous vous rappelons que **les tarifs** des accueils périscolaires y compris mercredis et vacances sont désormais soumis au **quotient familial**. Pour en bénéficier vous devrez impérativement fournir votre/vos derniers avis d’imposition (impôts de 2018 sur les revenus 2017) **avant le 30 septembre 2018**. **Cette démarche de mise à jour est à effectuer chaque année**. A défaut de transmission des avis d’imposition, la tranche la plus élevée vous sera appliquée d’office. Vos justificatifs sont à apporter au service vie scolaire ou à envoyer par mail à vie.scolaire@coupvray.fr .
* Pour les familles rencontrant des problèmes internet ou n’ayant pas d’ordinateur : **un ordinateur est disponible en libre accès à la mairie** de Coupvray.
* Nous vous rappelons que désormais toutes **les inscriptions et annulations** aux différents services se feront obligatoirement et uniquement par le biais du portail famille sur le profil de vos enfants. Sans inscription aux services, vous serez **majorés sur votre facturation pour chaque jour de présence** comme le prévoit la grille tarifaire dès le lundi 10 septembre 2018. Les inscriptions par d’autres modes de contact ne seront pas prises en compte. En cas de difficultés, merci de contacter la vie scolaire. Il n’y aura aucun remboursement de ces majorations.
* Le **prélèvement automatique** est reconduit pour les familles l’utilisant. En cas de changement de situation, merci de nous le signaler rapidement. Pour les familles souhaitant en bénéficier le formulaire est disponible à l’accueil de la mairie.
* **Le guide enfance** édité tous les ans sera cette année disponible en ligne sur nos sites internet.
* Les factures ne seront plus envoyées par courrier. Elles seront comme cette année, disponibles en ligne sur votre portail famille.
* Vous trouverez dans le règlement intérieur les dates d’inscriptions pour les vacances scolaires 2018-2019
* Les inscriptions aux accueils matins et soirs sont désormais **obligatoires.** (Cf : règlement intérieur).

**Nous vous communiquons également les coordonnées des différents services :**

* **Accueil de loisirs (Boris PIVERT/Isabelle NOEL)** : pour tout renseignement lié au fonctionnement.

Mail : alsh@coupvray.fr

Tel : 01 60 04 13 33

* **Service vie scolaire (Florence BARTOLI)** : pour tout renseignement lié à la facturation, au quotient familial, portail famille.

Mail : vie.scolaire@coupvray.fr

Tel : 01 64 63 43 05

* **Service enfance – jeunesse (Marion JARJANETTE** : pour tout renseignement d’ordre général ou toute autre demande

Mail : marion.jarjanette@coupvray.fr

Tel : 01 64 63 31 79

Nous vous souhaitons une excellente rentrée.

Cordialement.